Image not found or type unknown

partage crédit d'un bien immobilier avec sa partenaire

Par **toodoo**, le **13/04/2013** à **18:33**

Bonjour,

j'ai acheté un bien immobilier, il y a quelques temps, ma nouvelle compagne va emménager chez moi, y a t il une possibilité sorte qu'elle soit propriétaire de 50% du crédit immobilier restant

merci

Par **youris**, le **13/04/2013** à **19:51**

bjr,
il ne faut pas mélanger le titre et la finance.
le bien vous appartient à 100 % et votre compagne n'a aucun intérêt à financer un bien qui ne lui appartient pas car dans l'union libre la séparation est libre.
vous pouvez lui vendre la moitié du bien mais il faut passer par un notaire comme toute vente en sachant qu'un bien en indivision c'est la galère en cas de séparation.
la donation est possible mais il y a des frais entre concubins.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés